



ARRETES

du 23 octobre au 12 décembre 2019



Sommaire Actes du Président

N° Arrêté	Date	Service Instructeur	Titre	Page
A-2019-88	12/12/2019	GRAJ	Arrêté de délégations de signature modificatif du A-2018-128	1
<p>Le contenu intégral des décisions et les éventuels documents annexés peuvent être consultés sur simple demande auprès de la Cellule Assemblées & Archives du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Loire-Atlantique, 12 rue Arago à La Chapelle sur Erdre.</p>				



Arrêté A-2019-88
Arrêté modificatif n° 6 portant délégations de signature

ARRÊTÉ

**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LOIRE-ATLANTIQUE**

VU le Code Général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1424-27, L. 1424-30 et L. 1424-33,

VU le procès-verbal de l'élection de Monsieur Philippe GROVALET en qualité de Président du Conseil Départemental de Loire-Atlantique le 2 avril 2015,

VU la délibération du Conseil d'Administration du 27 juin 2014 portant délégation d'attributions au Président,

VU la délibération du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Loire-Atlantique du 15 mars 2005 portant modification de l'organisation fonctionnelle du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Loire-Atlantique, ainsi que les délibérations modificatives ultérieures,

VU l'arrêté n°A-2018-128 du 18 décembre 2018 portant délégations de signature

VU l'arrêté modificatif n°1 A-2019-07 du 23 janvier 2019

VU l'arrêté modificatif n°2 A-2019-44 du 19 mars 2019

VU l'arrêté modificatif n°3 A-2019-46 du 12 avril 2019

VU l'arrêté modificatif n° 4 A-2019-50 du 2 mai 2019

VU l'arrêté modificatif n° 5 A-2019-076 du 28 août 2019

VU le tableau des emplois,

CONSIDÉRANT que l'organisation fonctionnelle et territoriale du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Loire-Atlantique impose un dispositif de délégation de signature afin d'assurer un meilleur fonctionnement du service public et de sa continuité,

SUR PROPOSITION du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} :

L'article 7 de l'Arrêté A-2018-128 est modifié comme suit.

- La délégation de signature énoncée à l'article 5 est accordée aux officiers et sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels, aux chefs de groupements territoriaux, aux adjoints aux chefs de groupements territoriaux, aux chefs de bureaux opérations des groupements territoriaux, aux chefs de centre et adjoints aux chefs de centre visés à l'article 14.7, ainsi qu'au Capitaine Yves LE PHILIPPE, chef de la Cellule documentation opérationnelle-logistique-infrastructure de la mission opérationnelle au Groupement Opérations en vue de signer les dépôts de plainte tendant à protéger les personnels du Service d'Incendie et de Secours dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions, ainsi que les dépôts de plainte tendant à protéger le patrimoine immobilier et mobilier dont ils ont la responsabilité et les dépôts de plaintes visant le cas échéant des faits de communication ou de divulgation d'une fausse information faisant croire à un sinistre et de nature à provoquer l'intervention inutile des secours.

ARTICLE 2 :

L'article 14.7 – GROUPEMENTS TERRITORIAUX - de l'arrêté A-2018-128 est modifié et complété comme suit :

Groupement SUD

Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Vertou	✓ Capitaine Vincent LE LANNIC
Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Clisson	✓ Lieutenant Ronan VINAY
Chef du Service Opérations	✓ Capitaine Hugo BOSSIS

Groupement OUEST

Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Pontchâteau	✓ Lieutenant Olivier DECEVRE
--	------------------------------

Adjoints aux chefs de centre :

Groupement SUD

Chef adjoint du CIS Nantes Gouzé	✓ Capitaine Cédric CROTTE
Chef adjoint du CIS Rezé	✓ Capitaine Antoine CLEMENTE
Chef adjoint du CIS Nantes Nord	✓ Poste vacant
Chef adjoint du CIS Saint-Herblain	✓ Poste vacant
Chef adjoint du CIS Carquefou	✓ Lieutenant Marc GAZILLE
Chef adjoint au CIS Bouguenais	✓ Lieutenant Sébastien COURREJOU
Chef adjoint au CIS Vertou	✓ Lieutenant Arnaud GENTIL

Groupement OUEST

Chef adjoint du CIS Saint-Nazaire	✓ Capitaine Jérémie BLIN
Chef adjoint du CIS La Baule-Guérande	✓ Lieutenant Franck DESFOSSEZ
Chef adjoint du CIS Savenay	✓ Adjudant-chef Sébastien KLEIN
Chef adjoint du CIS Pornic	✓ Lieutenant James BOUCHET
Chef adjoint du CIS Saint Brévin les Pins	✓ Lieutenant Guillaume BUCCO

Groupement NORD

Chef adjoint du CIS Châteaubriant	✓ Lieutenant Thomas LE SOMMER
Chef adjoint du CIS Ancenis	✓ Lieutenant Thierry GAUCHER

ARTICLE 3 :

L'annexe n° 2 relative à la liste des chefs de colonne bénéficiaires de la délégation de signature à l'article 7 est remplacée par l'annexe n°2 jointe.

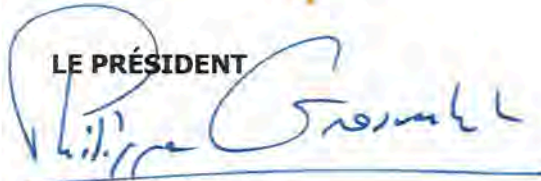
ARTICLE 4 :

Le présent arrêté entrera en vigueur lorsqu'il aura revêtu un caractère exécutoire.

ARTICLE 5 :

Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours et Monsieur le Payeur Départemental sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet et publié au recueil des actes administratifs du SDIS de Loire-Atlantique.

Fait à La Chapelle-sur-Erdre, le 12 DEC. 2019

LE PRÉSIDENT

Philippe GROSVALET

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
Pour le Président et par délégation,


A-2019-88

Annexe n° 2 -Liste des Chefs de Colonne

GRADE	NOM	PRENOM	POSITION	AFFECTATION FONCTIONNELLE
Cne	ALLAIN	Laurent	SPP	Gpt Nord
Cdt	BERINGUIER	Christophe	SPP	Gpt Sud
Cdt	BOIVIN	Pascal	SPP	Gpt Support Ecole
Cne	BUAUD	Yvan	SPP	CIS Saint-Nazaire
Cdt	CHATRON	Stéphane	SPP	CIS St Nazaire
Cdt	DABAS	Stéphan	SPP	Gpt Sud
Cne	DELAMARRE	Franck	SPP	Gpt Nord
Cne	DUMAIS-PIZEL	Florence	SPP	CIS La Baule-Guérande
Cne	FLOC'H	Jean-Baptiste	SPP	Gpt Sud
Cne	GOUBAUD	Sébastien	SPP	Gpt Nord
Cdt	GUENNEGAN	Yves	SPP	GPEC
Cdt	GUET	Mickaël	SPP	CIS St Herblain
Cne	HENNEQUIN	Philippe	SPP	Gpt Sud
Cdt	JAULIN	Freddy	SPP	CIS Gouze
Cne	JUNOT	Jérôme	SPP	Gpt Prévention
Cne	LANGLOIS	Jérôme	SPP	CIS Pornic
Cne	LE LANNIC	Vincent	SPP	Gpt Sud
Cdt	MAHE	Christophe	SPP	Gpt Nord
Cne	MENI	Régis	SPP	Centre Nautique Départemental
Cne	PASQUEREAU	Léo	SPP	CIS La Baule-Guérande
Cdt	PIETERS	Frédéric	SPP	CIS Rezé
Cne	PICQUET	Pascal	SPP	Gpt Ouest
Cne	POULIQUEN	Erwan	SPP	CIS Carquefou
Cne	POULIQUEN	Eztitxu	SPP	Bureau du Volontariat
Cdt	RYCKEWAERT	Fabrice	SPP	Gpt Support Ecole
Cdt	SALLIER	Damien	SPP	Gpt Ouest
Cne	TACET	Yvonnick	SPP	Direction Départementale
Cne	THOMAZEAU	Jean Noël	SPP	CIS Chateaubriant
Cne	WINCKEL	Yann	SPP	Gpt Nord

La Chapelle sur Erdre, le

12 DEC. 2019


 Le Président

Philippe GROVALET